

Avec les élus et pour la jeunesse

On s'en prend régulièrement aux élus, comme aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, aux policiers, aux équipes médicales du Samu. Tous ceux qui concourent à la protection des personnes et des biens, qui portent secours, gèrent la cité avec sérieux, implication, compétence et envie ne sont pas reconnus pour les missions qui leur ont été confiées par les urnes ou pour celles qui leur ont été attribuées en raison de leur expertise. Ils sont autant de serviteurs de la République et du Bien commun mais, parce qu'ils incarnent par leurs rôles et leurs fonctions la société qui veille et protège ses citoyens, ils sont méprisés, rejetés, insultés, bousculés, déconsidérés.

Une situation d'autant plus inacceptable qu'ils interviennent en tenue de service au nom de l'intérêt général et que ceux qui s'opposent à eux, sont les flibustiers d'un ordre séparatiste qui parcellise les villes pour mieux y instituer des zones de non droit devenues des principautés de la terreur, où seule la violence et les armes imposent les règles entre les individus. Au droit républicain ont été substitués des codes fixés par des délinquants convaincus qu'ils détiennent les seules clés admissibles pour garantir la prospérité d'un business de trafics pluriels. Ils exigent à leur endroit un rapport de soumission et ceux qui ne l'acceptent pas ou y dérogent sont punis, humiliés, parfois même exécutés.

Dans cette France éclatée où l'on assiste au retour de postures tribales, où la sanction et l'emprisonnement ne dissuadent plus les bras armés d'agir dans une escalade sans limite, les élus et tous ceux qui assurent les missions régaliennes de sécurité pour le bien être du plus grand nombre sont exposés à tous les drames imaginables. C'est d'autant plus désespérant qu'il demeure quelques activistes de l'excuse dont le quotidien est de culpabiliser ceux qui ont raison, pour justifier les actes les plus abjects de ceux qui ont tort. Eh bien il faut s'opposer encore et encore, ne rien laisser passer, dénoncer et agir pour que les recruteurs de la délinquance du chaos n'aient pas le dernier mot.

Dans le même temps, il y a des attitudes admirables, des actes remarquables, des gestes profitables qui sont accomplis par des jeunes. Ils ne font plus les gros titres de l'actualité alors qu'ils témoignent d'un sens civique et constituent de beaux exemples de fraternité. Lors du congrès de Lyon, en signant avec l'Association des maires de France (AMF) présidée par David Lisnard, maire de Cannes, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) a confirmé sa détermination pour que les belles actions comme les vrais élans de solidarité autour des valeurs de la République soient mises à la une et récompensés.

Nous devons être dans nos sections des relais utiles pour en décliner l'application dans chacun de nos départements. Faisons en sorte que cela se mette en place. La rentrée peut être un moment privilégié pour cela, d'autant qu'il existe déjà dans nos sections métropolitaines et ultramarines des coopérations avec des élus qui valorisent des jeunes ou des groupes qui agissent avec ardeur pour le Bien commun.

Hervé Chabaud

Secrétaire général adjoint de l'ANMONM

Président de la commission du Civisme